

Personnes prises en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose) en 2018

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses (http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2021.pdf).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) : certaines dépenses qui sont dans le périmètre de l'ONDAM sont non individualisables et ne peuvent donc pas être rattachées à un bénéficiaire de soins. De manière symétrique, certaines dépenses d'Assurance Maladie ne sont pas strictement incluses dans l'ONDAM, mais sont toutefois affectables individuellement. Des coefficients sont donc appliqués pour retrouver les dépenses constatées dans l'ONDAM.
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une Affection de Longue Durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladies chroniques des voies respiratoires inférieures, insuffisance respiratoire, et autres troubles respiratoires, et/ou personnes hospitalisées en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) pour ces mêmes motifs au cours des années n à n-4 (diagnostic principal ou relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale) ou en Soins de Suite et de Réadaptation (manifestation morbide principale ou affection étiologique) pour ces mêmes motifs l'année n, et/ou personnes ayant reçu au moins trois délivrances (à différentes dates) dans l'année de médicaments spécifiques. Les personnes ayant une mucoviscidose sont exclues de ce groupe.
- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2018, on dénombre 3 161 600 personnes prises en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose), dont 52% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 50 ans et 57 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 19%, dont 55% sont des femmes. Dans l'ensemble, 12% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec les maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose). Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 54,58‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 57 928 600 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 55,17‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 56,01‰ sont prises en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose), contre 39,74‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 58,59‰ contre 39,71‰).

Tableau 1. Effectifs et taux bruts des personnes prises en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose) par classe d'âge en 2018

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	339 100	150 100	253 000	230 900	280 100	274 100	1 527 300
Taux brut	61,9‰	22,8‰	36,8‰	71,75‰	102,71‰	140,01‰	56,9‰
Femmes							
Effectif	210 800	188 100	344 800	271 300	279 900	339 400	1 634 300
Taux brut	40,32‰	25,22‰	43,22‰	70,34‰	83,73‰	105,25‰	52,57‰
Total							
Effectif	549 800	338 200	597 800	502 200	560 100	613 500	3 161 600
Taux brut	51,36‰	24,09‰	40,24‰	70,98‰	92,26‰	118,39‰	54,58‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés des personnes prises en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose) par région en 2018

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	164 200	50,72‰	50,73‰	169 300	45,68‰	46,50‰	333 600	48,03‰	48,55‰
Bourgogne-Franche-Comté	60 900	55,58‰	53,42‰	64 800	50,99‰	49,47‰	125 700	53,11‰	51,36‰
Bretagne	74 800	59,33‰	59,16‰	78 100	53,01‰	52,72‰	152 900	55,92‰	55,67‰
Centre-Val de Loire	57 300	56,59‰	54,69‰	61 500	52,06‰	51,23‰	118 800	54,15‰	52,93‰
Corse	7 200	62,07‰	58,32‰	8 200	60,58‰	58,33‰	15 400	61,27‰	58,52‰
Grand Est	127 100	58,88‰	58,31‰	134 200	54,00‰	53,87‰	261 300	56,26‰	56,00‰
Guadeloupe	7 300	48,27‰	45,42‰	10 500	52,74‰	53,14‰	17 800	50,81‰	50,34‰
Guyane	2 100	25,64‰	28,06‰	2 300	22,81‰	31,54‰	4 400	24,08‰	29,98‰
Hauts-de-France	166 200	66,36‰	69,96‰	163 100	57,73‰	60,37‰	329 400	61,79‰	64,76‰
Ile-de-France	255 400	49,64‰	52,20‰	283 200	48,01‰	52,31‰	538 600	48,77‰	52,33‰
Martinique	5 600	38,62‰	36,69‰	8 100	42,18‰	42,24‰	13 600	40,65‰	40,27‰
Mayotte	800	17,05‰	26,61‰	900	15,80‰	28,88‰	1 700	16,36‰	28,03‰
Normandie	87 900	65,99‰	65,60‰	92 700	60,30‰	60,26‰	180 600	62,95‰	62,78‰
Nouvelle Aquitaine	142 100	63,39‰	61,47‰	155 500	58,34‰	56,93‰	297 600	60,65‰	59,11‰
Occitanie	138 200	60,41‰	59,25‰	148 500	55,56‰	55,35‰	286 700	57,79‰	57,26‰
Pays de la Loire	78 200	52,01‰	52,34‰	80 300	46,72‰	47,37‰	158 600	49,19‰	49,71‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	123 000	59,80‰	56,87‰	139 300	57,25‰	55,67‰	262 300	58,42‰	56,35‰
Réunion	27 100	67,64‰	71,23‰	31 000	67,43‰	74,04‰	58 000	67,53‰	73,01‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

3. Mortalité quelle que soit la cause

Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité des personnes prises en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose) par classe d'âge en 2018

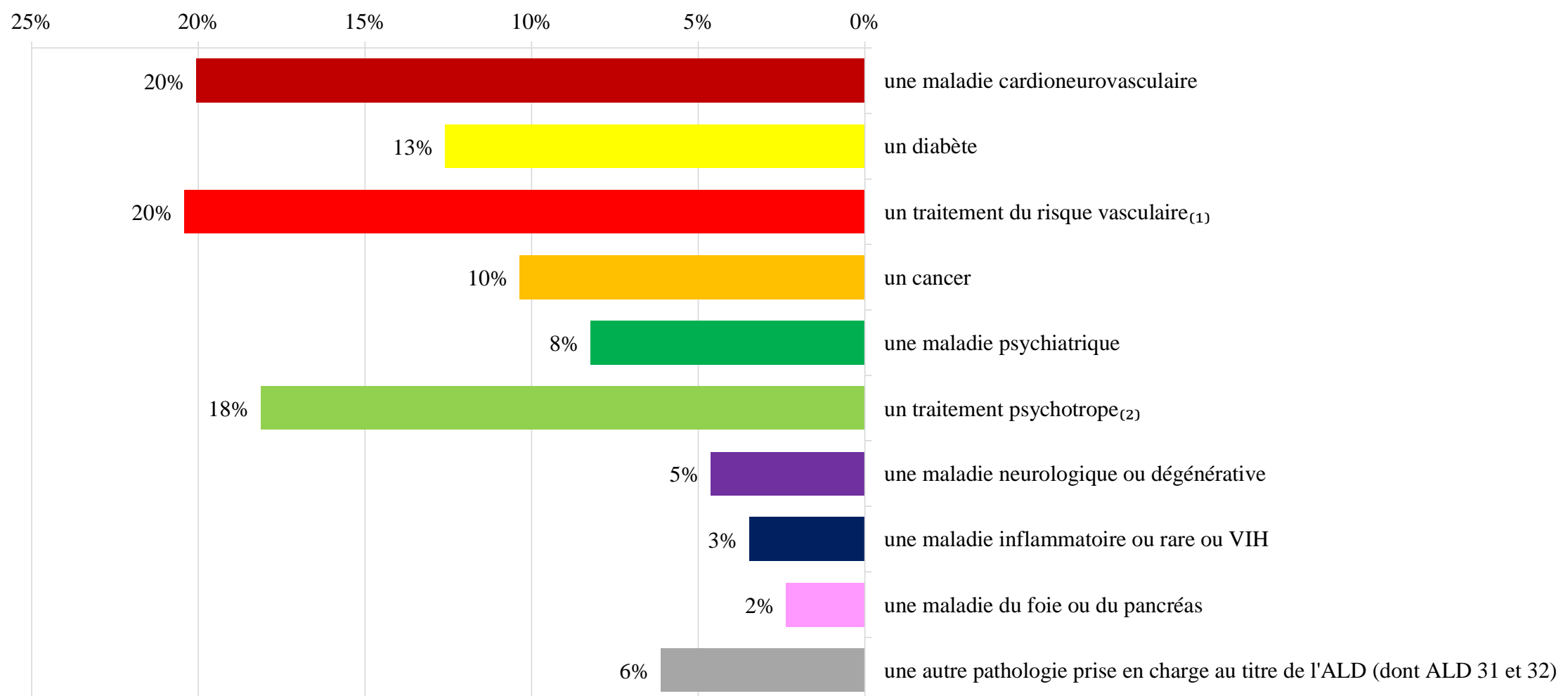
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	200	400	3 800	9 600	17 300	50 500	81 700
Effectif total	510 100	296 800	554 500	460 700	502 600	549 300	2 874 100
Taux brut	0,04%	0,12%	0,68%	2,09%	3,44%	9,19%	2,84%

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose) décédées en 2018 sont respectivement de 77 ans et de 80 ans.

4. Polypathologie et traitements

Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose), pourcentage de personnes avec au moins...



Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

⁽²⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 3 514 millions d'euros (2,1%) sont attribués à la prise en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose) :

- 2 172 millions d'euros pour les soins de ville (62%)
- 995 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (28%)
- 348 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (10%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 950 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

6. Evolutions entre 2012 et 2018

a. Evolution des effectifs et taux entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose) est de 1,37%. L'évolution brute de la prévalence entre 2012 et 2018 est de 0,24 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,23 point.

b. Evolution des dépenses entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose) est de 1,41%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 0,37%.